

Préavis No 15/2023

de la Municipalité au Conseil communal

relatif

à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'650'000.- TTC au maximum pour l'élaboration des études du réaménagement de l'espace public, le renouvellement de la chaussée et des infrastructures souterraines communales, sur la route cantonale – RC 780a – tronçon situé entre le port du Basset à Clarens et le carrefour de la Paix à Montreux

Date et lieu proposés pour la séance de commission :

le lundi 15 mai 2023 à 19 h 00

à la rue de la Gare 30 à Montreux

Table des matières

1	Objet du préavis.....	2
2	Préambule	2
3	Les enjeux	2
4	Les travaux communaux.....	3
5	Les différents secteurs.....	4
5.1	Secteur de Clarens.....	5
5.2	Secteur 2m2c	6
5.3	Secteur Grand-Rue	6
6	Estimation du coût des travaux	6
7	Les principales étapes jusqu'au début des travaux.....	7
8	Mandats d'étude pour la réalisation du projet.....	8
8.1	Projet global de réaménagement et de renouvellement des infrastructures	8
8.2	Aménagement de la Grand-Rue	8
8.3	Mobilité et feux de signalisation	8
9	Coût du crédit d'études.....	8
10	Conséquences financières	8
10.1	Financement	8
10.2	Participation / Subventions	9
11	Développement durable	9
11.1	Social.....	9
11.2	Economique	9
11.3	Environnemental.....	9
12	Position de la Municipalité.....	9
13	Conclusions.....	10

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1 Objet du préavis

Par le présent préavis, la Municipalité de Montreux sollicite l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'650'000.00 TTC au maximum pour l'élaboration des études du réaménagement de l'espace public, le renouvellement de la chaussée et des infrastructures souterraines communales, sur la route cantonale – RC 780a – tronçon situé entre le port du Basset à Clarens et le carrefour de la Paix à Montreux.

Les travaux communaux seront réalisés en coordination avec tous les gestionnaires d'infrastructures sur le domaine public, dont notamment la mise en œuvre d'un réseau thermique – MontCAD – prévu sur l'ensemble du tronçon.

2 Préambule

Le présent préavis s'inscrit dans la continuité du préavis No 31/2022, adopté par votre Autorité dans sa séance du 16 novembre 2022, qui a permis de concrétiser le projet de mise en place d'un réseau thermique à distance et de débuter les études des avant-projets pour le réaménagement de la route cantonale, ceci sur le tronçon concerné par la première étape de mise en place du MontCAD.

Le projet de réseau thermique doit respecter un certain nombre d'objectifs afin que la société qui gère ce réseau puisse garantir la viabilité technique et financière de cet important projet. Ainsi, il est indispensable de mettre en œuvre, dans un délai raisonnable, la première étape du réseau, soit depuis la prise d'eau située au droit du bâtiment 2m2c en partant en direction de Clarens et de Montreux, ceci pour une longueur d'environ 3 km au total pour ce qui concerne le secteur mentionné dans le présent préavis.

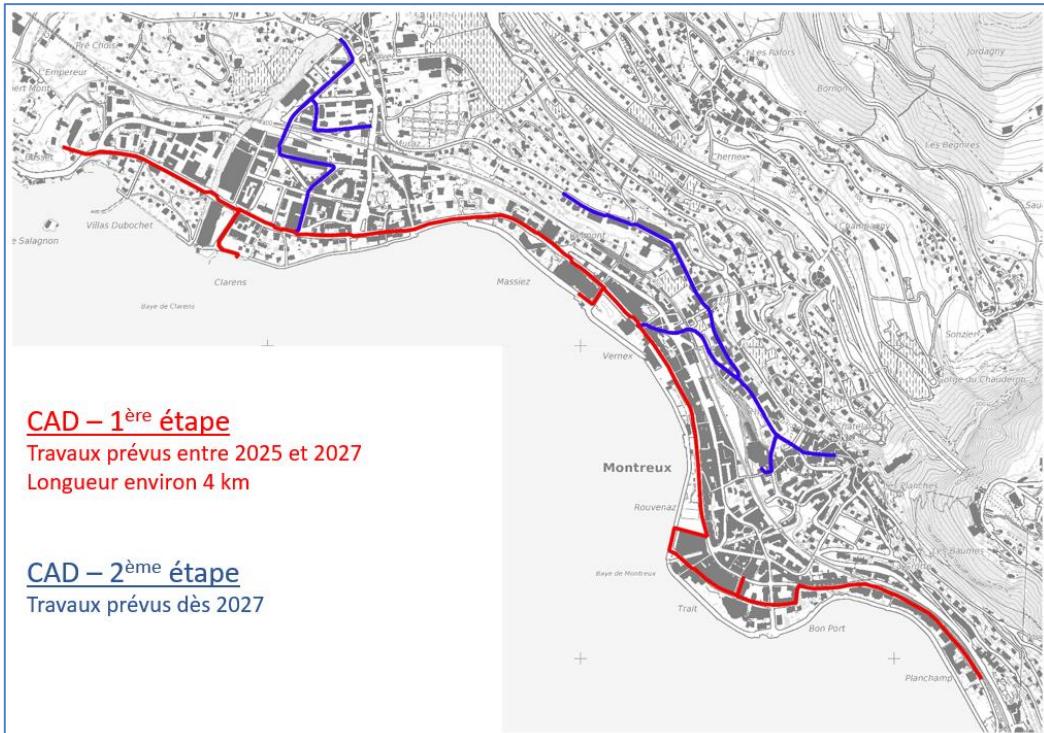
La Commune de Montreux a demandé de repousser le début de cette étape afin de se laisser le temps pour étudier et faire valider les réaménagements envisagés sur l'ensemble du secteur. Les travaux doivent commencer au début 2025 pour une durée d'environ 2 ½ ans.

3 Les enjeux

La mise en œuvre du réseau thermique implique la réalisation de fouilles en tranchées importantes à exécuter sur chaussée, pour la mise en place de deux conduites de diamètres 400 à 600 mm, sur un axe routier très fréquenté. La seule réalisation de ces travaux, sans coordination, serait une hérésie sachant que les infrastructures communales doivent quasiment toutes être rénovées à moyen terme, sans compter les autres services industriels qui ont aussi besoin d'intervenir pour renouveler leurs propres réseaux.

Ces travaux seront dans tous les cas importants et impactant pour les usagers et les habitants, mais ils doivent être considérés comme une opportunité pour renouveler les infrastructures communales, ainsi que pour améliorer l'espace public. En effet, le potentiel d'amélioration de l'espace public sur les trois secteurs identifiés dans le préavis No 31/20'22 est très important, avec notamment la possibilité d'améliorer la circulation sur la traversée de Clarens, en supprimant les feux de signalisation à certains carrefours, en réalisant un giratoire au carrefour Gambetta, mais également en réaménageant de manière définitive, conviviale et efficace le secteur de la Grand-Rue qui est actuellement constitué d'un aménagement provisoire.

Pour pouvoir réaliser au mieux les travaux communaux, il est important de pouvoir suivre la planification de MontCAD, tout en se donnant le temps et les moyens d'étudier un projet de qualité. La planification proposée est serrée mais réaliste.



CAD – 1^{ère} étape

Travaux prévus entre 2025 et 2027
Longueur environ 4 km

CAD – 2^{ème} étape

Travaux prévus dès 2027

Planning général MontCAD

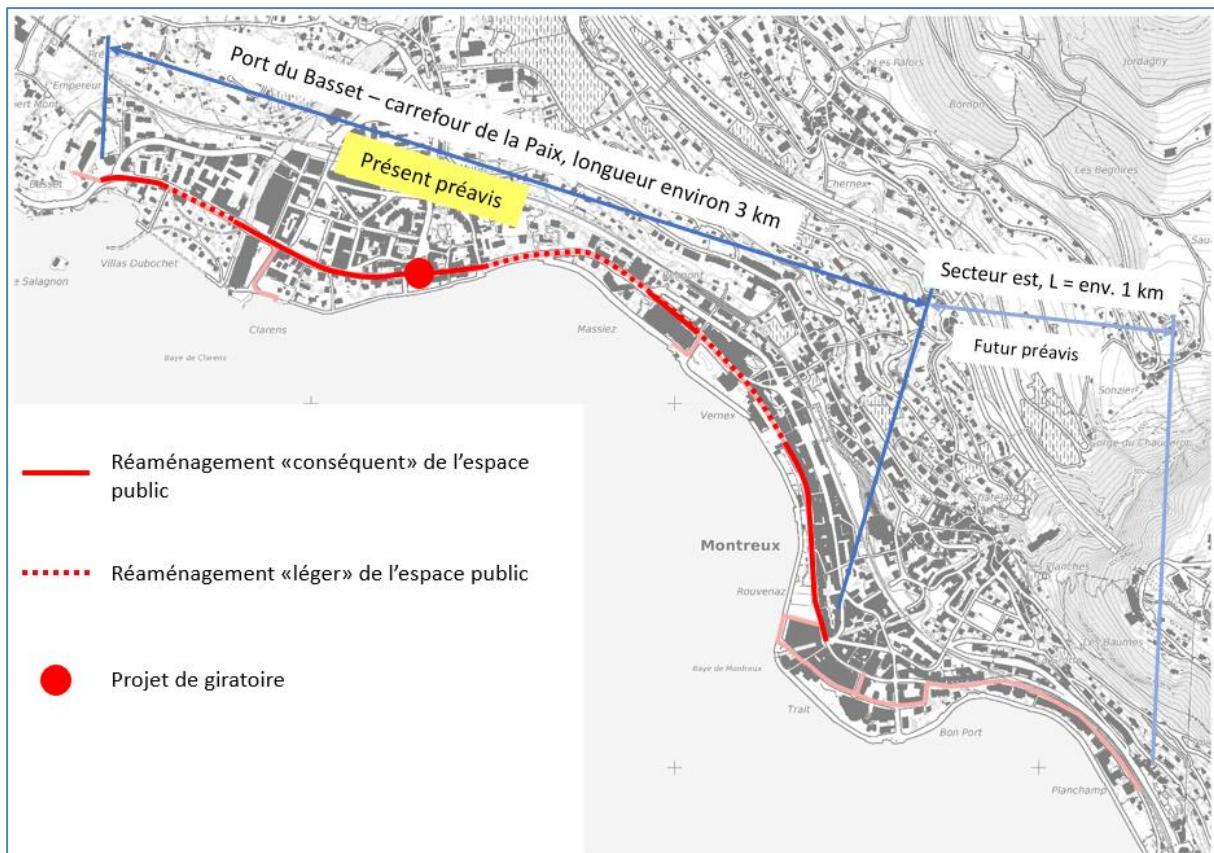
Une étape préliminaire est en cours de réalisation autour du bâtiment 2m2c. Afin de réaliser les travaux communaux en coordination, le préavis No 03/2023, adopté par votre Autorité dans sa séance du 5 avril 2023, prévoit les montants nécessaires au renouvellement des infrastructures communales à réaliser dans le cadre de cette intervention.

4 Les travaux communaux

Dans un premier temps, il s'agit d'étudier le renouvellement des infrastructures communales sur le tronçon situé entre le port du Basset et le carrefour de la Paix à Montreux, d'une longueur d'environ 3 km. Cela concerne notamment le renouvellement du réseau d'évacuation des eaux, de l'éclairage public, la pose d'une fibre optique et la réfection de la chaussée.

Mais il s'agira également d'étudier, avec la contribution de l'ensemble des services techniques communaux concernés, le renouvellement des aménagements de surfaces. Il s'agit notamment de l'amélioration des espaces publics, y compris le mobilier urbain, ainsi que des possibilités de mise en place d'écopoints et de renouvellement et compléction de l'arborisation.

Pour le tronçon d'une longueur d'environ 1 km (secteur Est), situé entre le carrefour de la Paix et la rue de Bon-Port, dont MontCAD doit encore finaliser le tracé, une nouvelle étude sera nécessaire. Il s'agira, notamment, de profiter des travaux du réseau thermique pour étudier l'amélioration de certains aménagements de la rue du Théâtre.

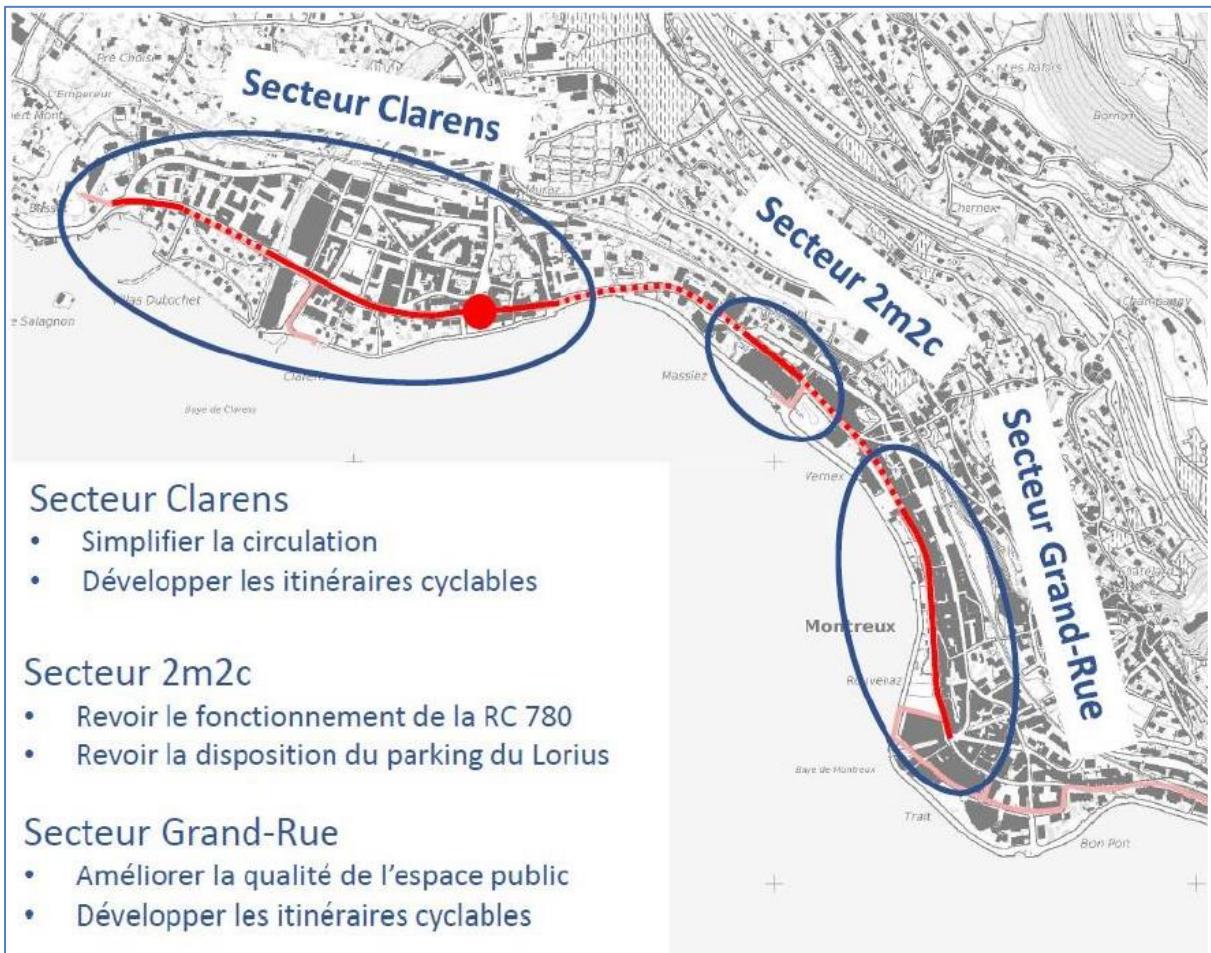


L'étude intégrera l'ensemble des autres infrastructures souterraines situées dans le périmètre d'intervention, gérées par les services industriels, tel que les réseaux d'eau potable, de gaz, d'électricité et de télécommunication.

5 Les différents secteurs

De manière plus générale, les principaux objectifs communs à l'ensemble du tronçon concerné par les travaux MontCAD sont les suivants :

- renouveler l'ensemble des infrastructures souterraines en coordination
- simplifier la circulation, tous modes confondus ;
- apaiser le trafic ;
- créer des bandes cyclables ;
- aménager des espaces publics accueillants, attractifs et efficaces ;
- intégrer une réflexion sur le renouvellement et la complémentation de la végétation ;
- prendre en compte les besoins des différents acteurs concernés.



5.1 Secteur de Clarens

Ce secteur offre un potentiel très intéressant d'amélioration et de simplification de la circulation, notamment avec la possibilité de construire un giratoire au carrefour Gambetta.

Dans le cadre de ce projet, il est possible d'améliorer de manière globale toute la traversée de Clarens avec des adaptations à effectuer sur tout le tronçon, dont les unes ont des incidences sur les autres. Ainsi, il sera possible de coordonner toutes ces adaptations pour apporter une véritable amélioration et simplification des flux de circulation, tous modes confondus.

L'étude tiendra compte de l'évolution des contraintes liées au contexte environnemental avec pour objectif de sécuriser l'usage des modes actifs (vélo et piétons) et simplifier la circulation en traversée de Clarens, avec notamment la suppression de feux de signalisation à certains carrefours.

Des études de circulation sont en cours (préavis No 31/2022) afin d'envisager un nouvel aménagement de la route cantonale sur ce secteur.

5.2 Secteur 2m2c

Le réaménagement de la route cantonale au droit du 2m2c sera réalisé en coordination avec les travaux de rénovation du bâtiment, ceci dans le but d'améliorer l'interface entre le domaine public et l'entrée principale du bâtiment mais aussi pour revoir, dans la mesure du possible, l'accès au parking du Lorianus dont la sortie ne donne pas satisfaction.

5.3 Secteur Grand-Rue

Les études d'avant-projet sont déjà en cours avec l'implication des acteurs concernés (SICOM, commerçants, restaurateurs...). Ce secteur est constitué aujourd'hui d'un aménagement provisoire « toléré » par le Canton dans l'attente des travaux MontCAD et d'un projet d'aménagement définitif.

L'étude d'un aménagement de l'espace public sur le secteur de la Grand-Rue doit répondre aux nouveaux enjeux, tout en profitant de l'expérience acquise avec la mise en place des terrasses provisoires à l'amont de la route. Ces aménagements s'inscriront également dans l'hypothèse éventuelle d'un passage à un régime 30 km/h.

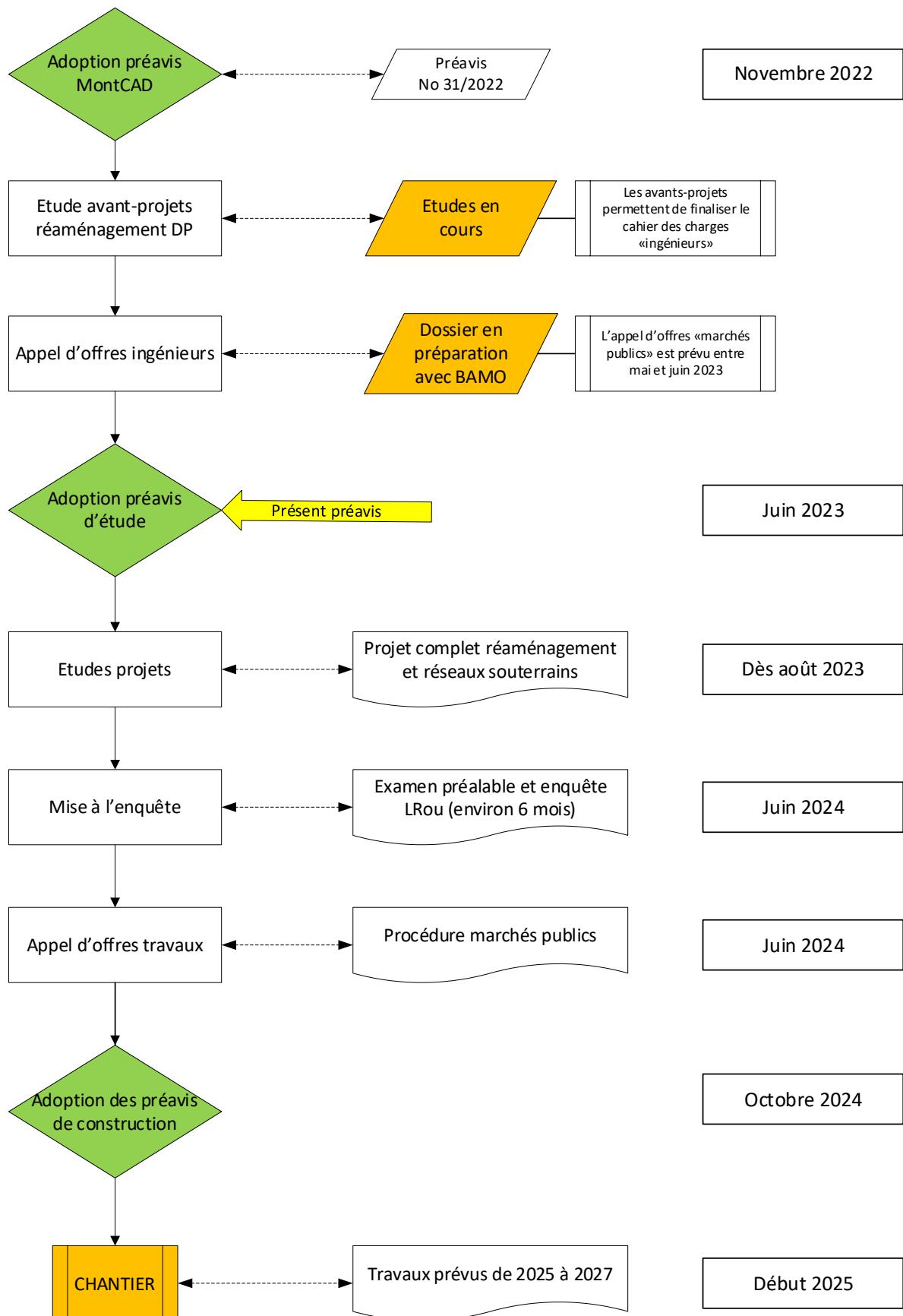
Ces espaces de vie devront être accueillants, attractifs et efficaces (terrasses, lieux de pause, arborisation, sécurisation, gestion des flux, etc.). L'étude a pour objectif d'apporter des propositions concrètes d'aménagement en partenariat avec les différents services communaux et les acteurs concernés.

Les équipements proposés à l'amont de la Grand-Rue devront être modulables et évolutifs de manière à pouvoir s'adapter aux besoins. L'aménagement doit offrir une attractivité en été comme en hiver et sera pensé pour une utilisation durant les grands événements (Montreux Jazz Festival et Montreux Noël notamment).

6 Estimation du coût des travaux

Pour le tronçon situé entre le port du Basset à Clarens et le carrefour de la Paix à Montreux, le montant total des futurs préavis pour la réalisation des travaux, dont les dépôts sont prévus à fin 2024, de manière à pouvoir débuter les travaux au début 2025, est estimé à environ 29 millions. Ce montant est donné à titre indicatif et comprend l'ensemble des dépenses communales pour les travaux, fournitures, études, état des lieux, assurances, déviation des lignes de bus, divers et imprévus, ainsi que l'indexation et le géomètre.

7 Les principales étapes jusqu'au début des travaux



8 Mandats d'étude pour la réalisation du projet

8.1 Projet global de réaménagement et de renouvellement des infrastructures

Un appel d'offres conforme à la loi en vigueur sur les marchés publics sera effectué pour les mandats, ceci en fonction des différents seuils.

Le mandat d'étude, pour le projet de réaménagement et de renouvellement des infrastructures comprendra les étapes suivantes, permettant d'élaborer le projet jusqu'à l'appel d'offres, conformément à la norme SIA 103 (règlement concernant les prestations et honoraires des ingénieurs civils) :

Etude de projet : - avant-projet
- projet de l'ouvrage
- procédure de demande d'autorisation

Appel d'offres : - appel d'offres, comparaison des offres, proposition d'adjudication.

8.2 Aménagement de la Grand-Rue

Un mandat spécifique avec un architecte-paysagiste est prévu pour finaliser l'étude des aménagements, afin d'intégrer les éléments urbanistiques sur le secteur de la Grand-Rue, dont l'avant-projet est déjà en cours.

8.3 Mobilité et feux de signalisation

Des études de mobilité spécifiques et sectoriels sont nécessaires pour définir les aménagements routiers en général et des carrefours en particulier. Les mobilités actives font aussi partie de ce chapitre, ainsi que les renouvellements des carrefours à feux qui seront maintenus avec ce type de régulation.

9 Coût du crédit d'études

Réaménagement et infrastructures (ingénieur civil)	CHF	1'200'000.00
Aménagement de la Grand-Rue (architecte-paysagiste)	CHF	50'000.00
Mobilité et feux de signalisation	CHF	170'000.00
Etat des lieux	CHF	140'000.00
Divers et imprévus	CHF	<u>90'000.00</u>
Total		CHF 1'650'000.00

10 Conséquences financières

10.1 Financement

Au 31 mars 2023, les fonds disponibles en trésorerie s'élevaient à CHF 8 millions. Le total des emprunts bancaires se montait à CHF 94 millions.

Sur la base du budget adopté cette année et des crédits d'investissement en cours de réalisation, le financement de ces dépenses devrait être assuré, partiellement, par la trésorerie et pour le solde par de l'emprunt.

En cas d'acceptation du crédit d'investissement pour la phase d'exécution des travaux, ces dépenses seront transférées sur les comptes dudit préavis et seront amorties selon les règles fixées par le préavis.

En cas de refus du crédit d'investissement pour la phase d'exécution des travaux, ces dépenses seront amorties en une fois par le débit du compte 431.3311.

10.2 Participation / Subventions

Les crédits d'études ne peuvent bénéficier d'aucune subvention. A noter que le montant du crédit d'étude pour l'ingénieur civil, mentionné dans le présent préavis, concerne uniquement la partie communale du projet, chaque intervenant participe à sa partie, ceci au prorata du montant des futurs travaux.

A noter enfin que les travaux de renouvellement de la chaussée pourront bénéficier d'une subvention cantonale, s'agissant d'une route cantonale en traversée.

11 Développement durable

11.1 Social

Le réaménagement de l'espace public permettra d'améliorer la qualité de vie des habitants de Montreux en offrant des aménagements conviviaux et plus adaptés aux besoins actuels.

11.2 Economique

La réalisation des travaux communaux en coordination avec la mise en place d'un réseau thermique représente une opportunité pour le renouvellement nécessaire des infrastructures routières et des réseaux souterrains, tout en améliorant de manière significative la qualité et la fonctionnalité de l'espace public, ceci par une intervention groupée qui permet de faire des économies.

A noter aussi que la réalisation des travaux en coordination évite de nombreuses interventions qui peuvent avoir un impact important sur la vie économique montreusienne, particulièrement sur les commerces situés à proximité de la route cantonale concernée par ces travaux.

11.3 Environnemental

Bien que les espaces publics soient contraints, les solutions d'aménagements proposées seront orientées vers des espaces publics qui prennent en compte l'ensemble des mobilités, les îlots de chaleur, la végétalisation de l'espace public, la convivialité et l'apaisement du trafic motorisé, ceci tout en le fluidifiant.

La gestion des eaux pluviales par la mise en séparatif permettra de diminuer le volume d'eau inutilement traité à la STEP et évitera tout risque de pollution par le renouvelant des collecteurs d'eaux usées.

12 Position de la Municipalité

Les travaux prévus par la société MontCAD SA, qui a planifié la mise en œuvre d'un réseau thermique à distance, constituent un chantier à fort impact, sur un axe routier très fréquenté constituant aussi le cœur des centres urbains de notre commune. Cet important projet représente une belle opportunité de renouveler les infrastructures communales qui sont en mauvais état, ceci dans le cadre d'une seule intervention.

Les résultats de ces études donneront à la Municipalité des éléments techniques permettant de procéder à la pesée des intérêts en présence, compte tenu des contraintes du territoire communal.

La Municipalité souhaite tout mettre en œuvre pour que ce projet permette également de donner une nouvelle image de l'espace public de secteurs emblématiques de notre Commune. Elle entend instiller une dynamique positive, dans le but d'améliorer l'attractivité de rues dont la qualité des aménagements ne répond plus à ce que peuvent en attendre les habitants, les commerçants et les hôtes de notre région.

13 Conclusions

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

vu le préavis No 15/2023 de la Municipalité du 21 avril 2023 au Conseil communal relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'650'000.- TTC au maximum pour l'élaboration des études du réaménagement de l'espace public, le renouvellement de la chaussée et des infrastructures souterraines communales, sur la route cantonale – RC 780a – tronçon situé entre le port du Basset à Clarens et le carrefour de la Paix à Montreux

vu le rapport de la commission chargée d'examiner cette affaire,

DECIDE

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les études de réaménagement et de renouvellement des infrastructures communales sur le tronçon de la route cantonale – RC 780a – situé entre le port du Basset à Clarens et la Place de la Paix à Montreux ;
2. de lui allouer à cet effet un crédit d'étude de CHF 1'650'000.- TTC au maximum ;
3. de couvrir tout ou partie de cette dépense par les fonds disponibles en trésorerie et d'autoriser la Municipalité à recourir si nécessaire à l'emprunt pour le solde à souscrire aux meilleures conditions du marché ;
4. en cas d'acceptation du crédit d'investissement pour la phase d'exécution des travaux, cette dépense sera transférée sur les comptes dudit préavis et sera amortie selon les règles fixées par le préavis ;
5. en cas de refus du crédit d'investissement pour la phase d'exécution des travaux, cette dépense sera amortie en une fois par le débit du compte No 431.3311 ;
6. d'autoriser la Municipalité à signer tous actes ou conventions en rapport avec cette affaire.

Ainsi adopté le 21 avril 2023

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire municipale

O. Gfeller

L.S.

V. Egli

Délégation municipale : M. Florian Chiaradia, Conseiller municipal